

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : DEV-2015-160
Direction du développement économique et de la promotion
Service
Objet : Entente relative à un projet de compensation environnementale – DIX-12 inc.
Date : 22 octobre 2015

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Dans le cadre du projet DIX-12, le promoteur, DIX-12 inc., souhaite réaliser un projet résidentiel qui implique la destruction de milieux humides sur les lots 2 059 684, 2 059 685, 2 296 151 et 2 296 152 du cadastre du Québec.

Le promoteur a donc déposé sa demande de certificat d'autorisation au MDDELCC, lequel exige du promoteur une compensation pour autoriser le remblayage des milieux naturels (humides et terrestres) détruits. De ce fait, le promoteur a signifié à la Ville son désir de convenir d'une entente relative à un projet de compensation environnementale, afin que les milieux naturels détruits soient compensés par des milieux naturels présents sur un autre terrain appartenant à la Ville, à l'intérieur de l'aire de conservation du Plan de gestion des milieux naturels.

Ainsi, en accord avec le MDDELCC, les milieux humides détruits sur les lots 2 059 684, 2 059 685, 2 296 151 et 2 296 152 du cadastre du Québec seront compensés par 22 250 mètres carrés de milieux naturels présents sur une partie du lot 4 492 938 du susdit cadastre appartenant à la Ville de Lévis, et ce, en contrepartie du versement à la Ville de la compensation monétaire déterminée à l'entente.

L'entente relative à un projet de compensation environnementale à intervenir avec ce promoteur est présentée à l'annexe A.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

N/A

FINANCEMENT (coûts/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)

Le requérant nous a déjà remis une traite universelle au montant de 95 008.00\$.

Coûts/revenus	Impacts	2015	2016	2017
---------------	---------	------	------	------

Revenus : 95 008.00 \$ versés dans la réserve du développement du territoire.

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

N/A

	2015	2016	2017
Numéro du projet PTI : _____	Montants _____	_____	_____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire

Luette Pouli

Date : 22, 10, 2015

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Dès que possible, le promoteur étant en attente de cette entente pour poursuivre son projet de développement.

PERSONNES CONSULTÉES


Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Isabelle Peltier	21 octobre 2015	Volet environnement
Jinny Gosselin	21 octobre 2015	Projet de développement

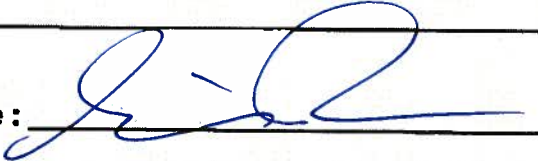
RECOMMANDATION (énoncé)

Il est proposé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville :

- de conclure l'entente relative à un projet de compensation environnementale à intervenir avec DIX-12 inc., telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2015-160 et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente;
- de s'engager, envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, à conserver à l'état naturel une partie du lot 4 492 938 du cadastre du Québec d'une superficie de 22 250 mètres carrés, aux fins de la compensation environnementale faisant l'objet de l'entente annexée à la fiche de prise de décision DEV-2015-160.

Liste des pièces jointes : Annexe A - Entente relative à un projet de compensation environnementale

Préparé par : Charles Leclerc		Titre d'emploi : Conseiller en développement	
Recommandé par :			
Nom et initiales manuscrites		Nom et initiales manuscrites	
Titre d'emploi		Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : 23 / 10 / 2015	

Signature de la Direction générale : 		Date : 30 / 10 / 2015	
---	--	------------------------------	--